



Boucle d'or

Une tourbière est une zone marécageuse à la surface de laquelle se trouve une épaisse couche de tourbe, c'est-à-dire de débris végétaux, dont l'accumulation est due à la lenteur de la décomposition de la matière organique morte. Celle de Vred couvre une superficie de 40 hectares et est l'une des trois dernières tourbières alcalines actives de la région. Depuis le XIII^e siècle

Scarpe-Escaut. L'entretien d'un tel milieu naturel permet de conserver la faune, la fonge et la flore. Ainsi, on dénombre dans ce paysage verdoyant de roselières, de marais et de bois, pas moins de 267 espèces végétales dont 17 protégées ; 98 espèces d'oiseaux dont certaines comme le blongios nain ou le busard des roseaux, sont menacées dans la région ; 170



Orithetrum (libellule).



Sphaignes.

espèces de champignons dont 15 uniques sur notre territoire. La Tourbière de Vred est un trésor végétal dont les bijoux se nomment gesse des marais, pigamon jaune ou grande douve. C'est une fois sur place qu'on en devine la beauté et la fragilité !

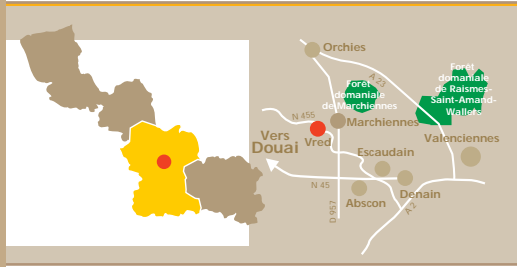
et jusqu'au XVIII^e siècle, la tourbe, appelée aussi « terre bitumeuse », servait de combustible et couvrait les besoins des habitants et des industries naissantes. Son utilisation fut supplantée par celle du charbon. Le site, gorgé d'eau, est devenu aujourd'hui une Réserve Naturelle Volontaire. La commune de Vred s'engage donc à protéger cette zone humide en confiant la gestion au Parc naturel régional

Tressage, tourbière de Vred.



à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Douai :

Musée de la Chartreuse (03.27.71.38.80)
Musée archéologique (03.27.71.38.90) ;
visites thématiques de la ville et de ses monuments, visites en barques (03.27.88.26.79), croisières fluviales en saison (03.27.96.39.25).

Lewarde :

Centre historique Minier (03.27.95.82.82).

Marchiennes :

Musée d'Histoire locale en saison (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55).

Orchies :

La Maison de la Chicorée (03.20.64.83.70)

Rieulay :

Maison du Terril, base de loisirs en saison (03.27.86.03.64).

Roost-Warendin :

Visites du château de Berincourt sur rendez-vous (03.27.95.90.00).

Walleris-Arenberg :

Visite du carreau de fosse sur rendez-vous, Association des amis de Germinal (03.27.35.61.61).

Manifestations annuelles

Aniche :

Fête folklorique du Géant Kopierre en juin (03.27.99.91.11).

Coutiches :

Les Costiciades en septembre-octobre (03.20.61.86.99).

Douai :

Salon du livre ancien et moderne en mars, Pardon de la Batellerie en mai, Fêtes de Gayant en juillet (03.27.88.26.79).

Lewarde :

« Festivole », festival sur l'énergie éolienne (03.27.95.82.82).

Marchiennes :

« Les Cucurbitades » en octobre (03.27.90.58.54).

Montigny-en-Ostrevent :

« Fier et Debout, paroles d'Ostrevent », spectacles sons et lumières en mai (03.27.95.94.94), « Les Automnales » en octobre (03.27.95.94.94).

Rieulay :

Fête du Terril et de l'Environnement en juin (03.27.86.92.40).

Saint-Amand-les-Eaux :

Festival de l'Eau de la Porte du Hainaut en juin (03.27.48.39.65).

RDV « Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

Maison du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

A Saint-Amand-les-Eaux (03.27.19.19.70) ; Sorties nature, challenges de la randonnée, calendrier Nature en Poche.

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office National des Forêts :

Sorties nature (03.27.30.35.70 ou 03.27.21.29.86).

Office de Tourisme de Douai :

03.27.88.26.79.

Office de Tourisme

de Marchiennes : 03.27.90.58.54.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



N° 1

Circuit de la Tourbière Vred

(4 km - 1 h 20)



Tourbière de Vred.

Randonnée Pédestre
Circuit de la Tourbière :
4 km

Durée : 1 h 20

Départ : Vred, mairie

Balisage jaune / n° 23

Cartes IGN : 2606 Ouest et 2606 Est



Animation nature, tourbière de Vred.

L'avis du randonneur :

Circuit familial qui longe la tourbière de Vred. Il emprunte des petites routes, des sentiers et le chemin de halage de la Scarpe. En période de pluie, le port de chaussures étanches est indispensable. N'oubliez pas votre paire de jumelles et votre guide de botanique.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit de la Tourbière

(4 km - 1 h 20)

Départ : Vred, mairie.

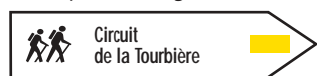
1 Face à la mairie, prenez à gauche en direction de Flines-les-Râches. Après le café « le Virage », prenez la première à droite vers la « Réserve de la Grande Tourbière ». *Bien suivre le balisage. Continuez tout droit et passez le croisement avec la rue Edmond Simon.*

2 Allez tout droit sur 100 m puis empruntez le chemin de la réserve balisé par un plot sur votre gauche. *Sur ce chemin, si vous êtes observateurs, vous découvrirez de nombreux oiseaux, des écu-reuils... Continuez ainsi jusque la Scarpe.*

3 Arrivé à la Scarpe, prenez à gauche, longez ainsi le cours d'eau - *commun à l'itinéraire de Grande Randonnée 121* - pendant environ 600 m. Quittez les berges à gauche pour un chemin en terre. 200 m après, au croisement, tournez à droite. Vous atteignez les premières habitations du village, continuez jusqu'au stop puis retrouvez à gauche la mairie.

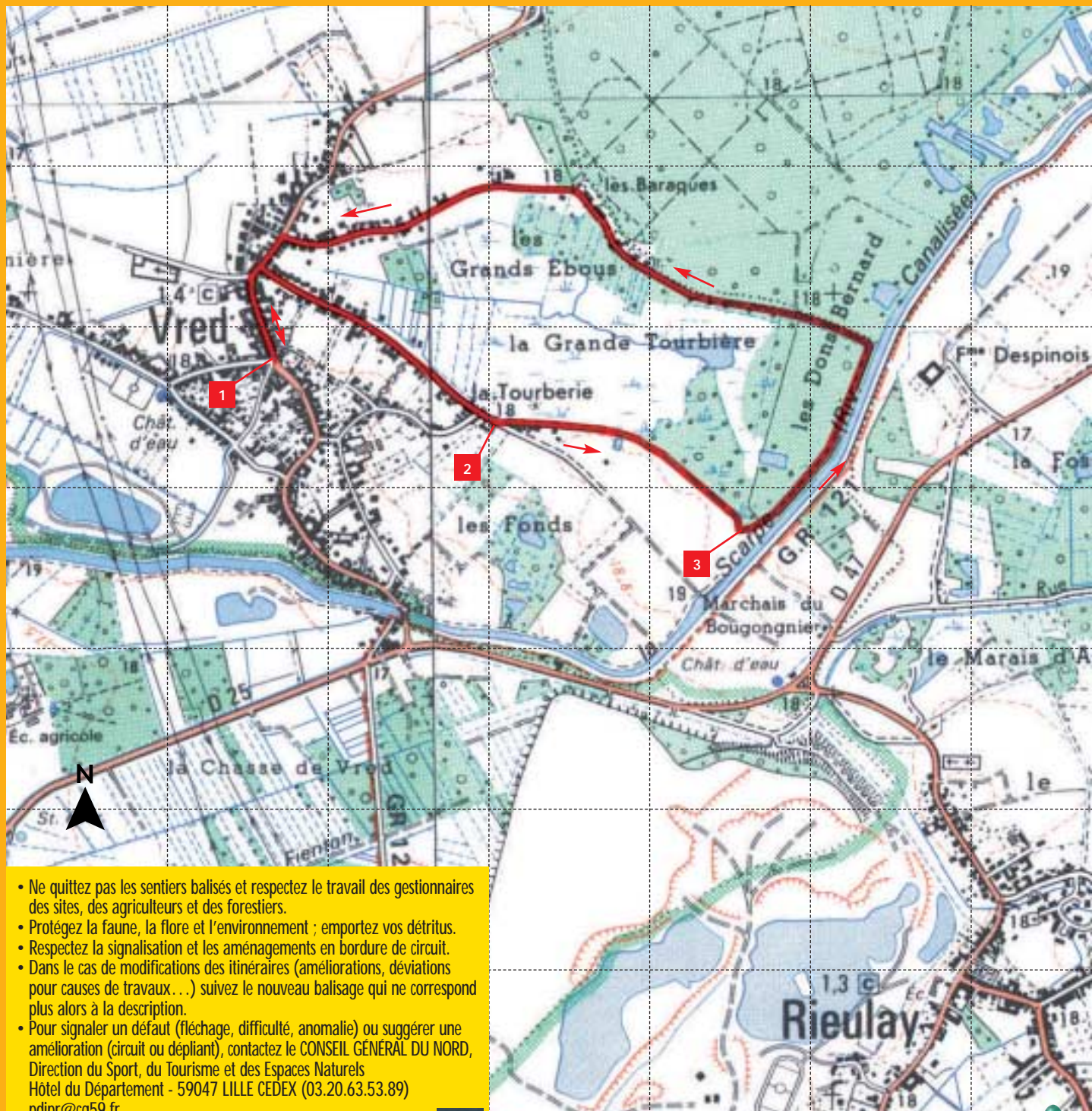
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 150 300 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr

